

GESTION PRIVEE PLANETE

Société d'Investissement à Capital Variable

65 rue de Niort - 79430 LA CHAPELLE SAINT-LAURENT

RCS NIORT 425 073 533

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2018

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2018**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV GESTION PRIVÉE PLANÈTE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion de la société de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 Mars 2019

Le Commissaire aux Comptes

JPA



Pascal ROBERT

**INFORMATIONS CONCERNANT LES
PLACEMENTS ET LA GESTION**

La SICAV a pour objectif la recherche d'une performance supérieure à celle des marchés actions par le biais d'une gestion active et discrétionnaire en s'exposant sur les marchés actions et taux internationaux, Il n'est lié à aucun benchmark ou indice de référence et peut investir dans l'ensemble des valeurs cotées sur les places financières internationales.

La SICAV n'a pas d'indicateur de référence.

Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indicateur MSCI WORLD.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en dollar (CH0001693230), dividendes réinvestis.

La stratégie de gestion est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0 % à 100 % sur les marchés d'actions internationales y compris de pays émergents et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, avec un taux d'exposition moyen de 40 % à 80 %, dont :
 - de 0 % à 50 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros), en titres en direct ;
 - de 0 % à 50 % aux marchés des actions en direct liées à l'or et aux matières premières.

- de 0 % à 100 % en instruments de taux (y compris monétaires et liquidités) d'émetteurs de toutes zones géographiques, souverains du secteur public et privé de toutes notations ou non notés, avec un taux d'exposition moyen de 20 % à 60 %, dont :
 - de 0 % à 50 % en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, ou non notés, et pouvant descendre jusqu'à B- à l'acquisition et titres de créances de notation dégradée inférieure à B- en cours de vie.

- de 0 % à 50 % sur les marchés des obligations convertibles, de toutes notations ou non notées d'émetteurs internationaux y compris émergents, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation, dont :
 - de 0 % à 20 % en obligations convertibles de notation inférieure à BBB selon l'analyse de la société de gestion ou non notées.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 10.

- de 0 % à 100 % au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions n'excède pas 100 % de l'actif.

La SICAV est investie :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 100 % de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30 % de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but tant de couverture que d'exposition des risques d'action, de taux, et de couverture du risque de change ;
- emprunts d'espèces, dépôts.

S5071 GESTION PRIVEE PLANETE

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	7 317 627,82	10 213 277,22
Actions et valeurs assimilées	6 607 918,82	8 239 191,58
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 607 918,82	8 239 191,58
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	709 709,00	1 896 202,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	709 709,00	1 896 202,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	77 883,30
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	77 883,30
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	31 291,16	4 972,40
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	31 291,16	4 972,40
Comptes financiers	503 264,44	286 852,36
Liquidités	503 264,44	286 852,36
Total de l'actif	7 852 183,42	10 505 101,98

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	5 568 365,42	7 741 639,59
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	2 394 584,06	1 254 397,51
Report à nouveau (a)	340 393,16	169 282,13
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-657 380,57	1 142 396,48
Résultat de l'exercice (a, b)	142 751,83	171 425,16
Total des capitaux propres	7 788 713,90	10 479 140,87
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	40 601,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	40 601,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	40 601,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	22 868,52	25 961,11
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	22 868,52	25 961,11
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	7 852 183,42	10 505 101,98

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXH8P00040 PXA/0318/PUT /5,500. INDICE CAC 40	0,00	1 061 575,35
Total Indices	0,00	1 061 575,35
Total Options	0,00	1 061 575,35
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	1 061 575,35
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	1 061 575,35
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
ML1XF9P00003 ML1/0119/PUT /92. MICHELIN	48 916,14	0,00
OP1XF9P00001 OP1/0119/PUT /100. ORPEA SPOTLIGHT	262 842,12	0,00
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46. TOTAL	75 181,04	0,00
Total Actions et assimilés	386 939,30	0,00
Total Options	386 939,30	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	386 939,30	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	386 939,30	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	232 875,89	159 572,74
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	101 412,48
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	232 875,89	260 985,22
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	936,58	716,47
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	936,58	716,47
Résultat sur opérations financières (I - II)	231 939,31	260 268,75
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	89 123,32	88 762,36
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	142 815,99	171 506,39
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-64,16	-81,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	142 751,83	171 425,16

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation et/ou distribution et/ou report à nouv.

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0000930836	1,2 % TTC taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
D	FR0000930836	2 % taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

PartFR0000930836 D

néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Bourse France 0,50% TTC maximum dont 22 € TTC maximum pour le dépositaire	85	15	
Bourse étrangère 0,50% TTC maximum dont 60 € TTC maximum pour le dépositaire			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

L'évaluation des swaps d'indice au prix de marché est réalisée par l'application d'un modèle mathématique probabiliste et communément utilisé pour ces produits. La technique sous-jacente est réalisée par simulation de Monte-Carlo.

Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	10 479 140,87	9 505 265,52
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	855 262,52	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-864 370,39	-9 318,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	515 070,02	1 617 662,71
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 150 478,07	-206 408,91
Plus-values réalisées sur contrats financiers	309 992,00	19 905,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-178 839,60	-144 180,00
Frais de transaction	-152 805,59	-139 947,36
Différences de change	2 888,08	-7 544,25
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 153 750,63	-350 242,80
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-1 648 851,05	504 899,58
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	504 899,58	855 142,38
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-16 211,30	22 443,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	6 232,00	22 443,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	22 443,30	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	142 815,99	171 506,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	7 788 713,90	10 479 140,87

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions et assimilés	386 939,30	4,97
TOTAL Autres opérations	386 939,30	4,97

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			368 033,20
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	368 033,20
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			368 033,20

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

	Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice				
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes		0	0	0	0

	Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice		
	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	340 393,16	169 282,13
Résultat	142 751,83	171 425,16
Total	483 144,99	340 707,29
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	483 144,99	340 707,29
Capitalisation	0,00	0,00
Total	483 144,99	340 707,29
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	89 935	90 018
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	2 394 584,06	1 254 397,51
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-657 380,57	1 142 396,48
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 737 203,49	2 396 793,99
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 737 203,49	2 396 793,99
Capitalisation	0,00	0,00
Total	1 737 203,49	2 396 793,99
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	89 935	90 018
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
ACTIF NET					
en EUR	7 654 431,64	9 147 438,36	9 505 265,52	10 479 140,87	7 788 713,90
Nombre de titres					
Parts D	90 270	90 185	90 101	90 018	89 935
Valeur liquidative unitaire					
Parts D EUR	84,79	101,43	105,49	116,41	86,60
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	9 884,00000	855 262,52
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-9 967,00000	-864 370,39
Solde net des Souscriptions Rachats	-83,00000	-9 107,87
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	89 935,00000	

COMMISSIONS

	En montant
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,92
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	89 151,88
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	28,56

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	2 272,12
Créances	SRD et règlements différés	29 019,04
Total des créances		31 291,16
Dettes	Frais de gestion	22 868,52
Total des dettes		22 868,52
Total dettes et créances		8 422,64

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	7 317 627,82	93,95
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 607 918,82	84,84
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	709 709,00	9,11
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	31 291,16	0,40
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-22 868,52	-0,29
CONTRATS FINANCIERS	-40 601,00	-0,52
OPTIONS	-40 601,00	-0,52
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	503 264,44	6,46
DISPONIBILITES	503 264,44	6,46
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	7 788 713,90	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			6 607 918,82	84,84
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			6 607 918,82	84,84
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			6 607 918,82	84,84
TOTAL BELGIQUE			130 950,00	1,68
BE0974313455 ECONOCOM GROUP	EUR	45 000	130 950,00	1,68
TOTAL CAYMANES ILES			649 884,99	8,34
KYG875721634 TENCENT	HKD	10 000	350 814,47	4,50
US01609W1027 ALIBABA GROUP SPON ADR	USD	2 500	299 070,52	3,84
TOTAL FRANCE			3 665 071,60	47,05
FR0000033003 TOUAX	EUR	14 000	68 320,00	0,88
FR0000034639 ALTRAN TECHNOLOGIES	EUR	24 000	168 120,00	2,16
FR0000053381 DERICHEBOURG	EUR	38 000	151 924,00	1,95
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	1 500	162 675,00	2,09
FR0000120271 TOTAL	EUR	1 800	83 124,00	1,07
FR0000120354 VALLOUREC	EUR	47 500	77 211,25	0,99
FR0000120628 AXA	EUR	14 500	273 441,00	3,49
FR0000121204 WENDEL	EUR	2 300	240 810,00	3,09
FR0000121261 MICHELIN	EUR	2 500	216 750,00	2,78
FR0000121485 KERING	EUR	260	107 016,00	1,37
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	2 500	149 300,00	1,92
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	8 400	244 986,00	3,15
FR0000125486 VINCI	EUR	3 700	266 474,00	3,42
FR0000127771 VIVENDI	EUR	3 700	78 736,00	1,01
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	6 000	236 850,00	3,04
FR0000133308 ORANGE	EUR	16 000	226 480,00	2,91
FR0004034072 XILAM ANIMATION	EUR	3 500	131 775,00	1,69
FR0010812230 MADVERTISE	EUR	150 000	58 950,00	0,76
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712	EUR	44 597	69 125,35	0,89
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	3 500	199 850,00	2,57

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0012435121 ELIS	EUR	13 000	189 150,00	2,43
FR0012757854 SPIE	EUR	10 000	115 900,00	1,49
FR0013214145 SMCP	EUR	11 000	148 104,00	1,90
TOTAL HONG KONG			217 862,49	2,80
HK0000069689 AIA GROUP	HKD	30 000	217 862,49	2,80
TOTAL JERSEY			113 519,73	1,46
JE00B4T3BW64 GLENCORE	GBP	35 000	113 519,73	1,46
TOTAL JAPON			523 101,91	6,72
JP3371200001 SHIN-ETSU CHEMICAL	JPY	2 500	169 123,47	2,17
JP3436100006 SOFTBANK GROUP	JPY	4 200	243 152,64	3,13
JP3967200001 RAKUTEN	JPY	19 000	110 825,80	1,42
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			348 071,22	4,47
US7960508882 SAMSUNG ELECTRON.GDR REPRES.25	USD	460	348 071,22	4,47
TOTAL LUXEMBOURG			156 740,00	2,01
LU0569974404 APERAM	EUR	6 800	156 740,00	2,01
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			802 716,88	10,31
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	300	273 597,49	3,52
US0605051046 BANK AMERICA	USD	10 000	215 046,26	2,76
US09253U1088 BLACKSTONE GROUP COMMON UNIT	USD	8 500	221 142,43	2,84
US9130171096 UNITED TECHNOLOGIES	USD	1 000	92 930,70	1,19
TOTAL Titres d'OPC			709 709,00	9,11
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			709 709,00	9,11
TOTAL FRANCE			709 709,00	9,11
FR0011059302 DORVAL MANAG.EUROPE I FCP 3DEC	EUR	20	341 675,80	4,39
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC	EUR	290	368 033,20	4,72
TOTAL Contrats financiers			-40 601,00	-0,52
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-40 601,00	-0,52
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-40 601,00	-0,52
TOTAL AUTRES PAYS			-40 601,00	-0,52
ML1XF9P00003 ML1/0119/PUT /92.	EUR	-7	-4 221,00	-0,05
OP1XF9P00001 OP1/0119/PUT /100.	EUR	-30	-32 460,00	-0,42
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46.	EUR	-40	-3 920,00	-0,05

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*